



RESPONSABLE QUALITÉ

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Chef du bureau procédures et qualité.**
- > **Collaborateur procédures et qualité.**
- > **Responsable qualité processus.**
- > **Assistant qualité.¹**
- > **Qualiticien.¹**
- > **Expert qualité.¹**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Le responsable qualité conçoit, impulse, accompagne et gère une démarche qualité au sein de l'établissement afin d'améliorer la production de biens ou de services.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Conception, élaboration du projet qualité de l'établissement et supervision de sa mise en oeuvre.
- Accompagnement des services dans la déclinaison du projet.
- Élaboration et application d'outils de suivi et de mesure.
- Recensement, évaluation, rédaction des pratiques et procédures, gestion des documents qualité.
- Sélection, avec les directions, des périmètres de certification ou d'accréditation.
- Préparation, réalisation et suivi des pré-audits et des audits externes avec les directions et les organismes agréés.
- Suivi de la pérennité des labels de certification ou d'accréditation obtenus.
- Sensibilisation du personnel à la qualité.
- Accueil, formation et suivi qualité du personnel.
- Veille administrative et réglementaire relative aux normes, réglementations, documents de prescription.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- Normes qualité.
- Outils et méthode de management de la qualité.
- Outils informatiques.
- Maîtrise des calculs statistiques.

savoir-faire

- Appliquer des processus méthodologiques rigoureux.
- Fédérer les compétences et les énergies.
- Apprécier la pertinence des actions.
- Définir des priorités.
- Animer des groupes de travail.
- Conduire un projet.
- Défendre le système qualité pendant les audits externes.
- Développer et entretenir des réseaux professionnels.

comportements professionnels

- Sens de la négociation
- Sens de la communication
- Pédagogie

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Soutenance d'audits externes annuels.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Conseiller en prévention.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Chargé d'étude d'impact environnemental.

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Hausse du niveau d'exigence de l'organisme agréé (certification/accréditation).
- Dématérialisation des supports.
- Évolution des systèmes d'information.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Formations nécessaires sur les nouveaux supports.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*